

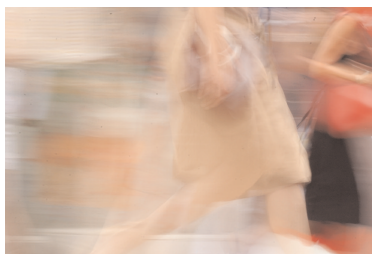
Spécial élections municipales et cantonales

Prenez le temps ... de parler du temps !

De nombreux territoires ont choisi de mener des politiques temporelles. Derrière ce terme se cache une approche nouvelle du territoire et de la vie de ses habitants, inédite, complémentaire et transversale. Elle affecte tous les publics et les domaines d'activités d'un territoire tourné vers le développement durable.

Prendre en compte le temps dans la gestion de la commune, de l'intercommunalité, du département, d'une région, c'est :

- > Être attentif aux nouveaux rythmes de la ville.
- > Lutter contre les inégalités en favorisant l'accessibilité, entre les femmes et les hommes, entre les quartiers, les âges ou les revenus.
- > Aider les habitants à mieux articuler vie professionnelle et vie familiale, à mieux gérer le partage entre les temps de travail et hors-travail.
- > Considérer le citoyen dans sa globalité, susceptible d'assumer plusieurs statuts dans la journée, la semaine... (usager, consommateur, parent, salarié, piéton, automobiliste).



> Agir pour synchroniser les horaires des services publics et privés, les harmoniser et les rendre plus accessibles.

> Optimiser l'utilisation des équipements publics en développant la polyvalence.

> Prendre en compte les tensions publiques (horaires, services, usages de l'espace, usages de la nuit...) et privées (qui rejaillissent sur la demande de services).

> Répondre aux attentes des habitants (modes de gardes, déplacements, accès aux services, services inter-générationnels, temps scolaire...) grâce à un territoire qui évolue.

C'est aussi,

> Prendre en compte les différents rythmes et usages de l'espace public, en fonction des saisons, des rythmes de vie des habitants (ceux qui ont le temps et les autres).

> Conjuguer la question des temps aux questions d'espaces dans les projets d'urbanisme (Plu, tram, logements,...).

> Penser les différents modes de transport (la chaîne de mobilité) en partant de la demande des usagers, des attentes des voyageurs.



> Susciter de nouveaux modes de concertation pour un dialogue social territorial abordant des sujets autour d'un langage commun à tous : le rapport au temps.

> Développer un nouvel outil de gestion des collectivités favorisant la transversalité entre les services, et incitant de nouveaux partenaires à s'impliquer (syndicats, associations diverses, prescripteurs de temps, éducation nationale, entreprises...).

> De nombreuses collectivités ont franchi le pas, mené des actions en ce sens avec des résultats encourageants et aux impacts positifs sur la qualité de vie des habitants. Ces territoires sont vécus comme plus accessibles et plus accueillants.

> Désignez un élu en charge du portage politique du dossier et favorisez l'implication d'un maximum d'élus sur ces thèmes.

> Créez un bureau des temps dans vos services.

> Utilisez dès le début du mandat les compétences et l'expérience des territoires engagés dans une action globale de prise en compte du temps pour lancer dans les meilleures conditions des politiques sociales innovantes.

> Rejoignez Tempo Territorial en adhérant à un réseau ouvert et dynamique.

Adhésion collectivités 2008

< 100 000 hab. : 1 000 € - < 250 000 hab. : 2 000 €
< 1 500 000 hab. : 3 000 € - > 1 500 000 hab. : 5 000 €

Tempo Territorial

Conseil Général de la Gironde- Esplanade Charles de Gaulle
33074 Bordeaux Cedex

Contact : Cindy Randon - 05 56 99 35 37 - tempoterritorial@yahoo.fr

Maires, élus, collaborateurs, fonctionnaires territoriaux, participez à
une journée de sensibilisation et de formation
aux politiques temporelles le 19 juin à Paris

equal



COMMISSION EUROPÉENNE
Avec le soutien du Fonds Social Européen